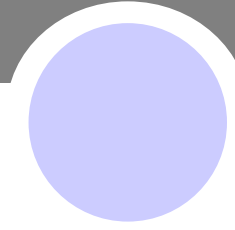
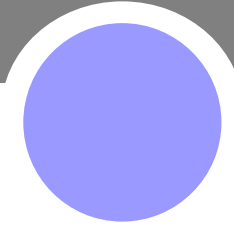


# OUTIL SENSIBILISATION



## EXEMPLES DE CHARTES ENVIRONNEMENTALES

VERSION : JUILLET 2010

**CONTENU :**

*Cet outil propose des exemples de chartes environnementales utilisables par des entreprises.*

## Charte Environnementale – Exemple n°1

Consciente de sa responsabilité sociétale et environnementale, **nom de l'entreprise** s'engage à respecter les principes de gestion suivants :

- Au minimum, veiller au respect de la législation en vigueur (et, dans la mesure du possible, aller au delà des exigences environnementales décrite dans cette législation)
- (In)former l'ensemble de son personnel pour améliorer leur conscience environnementale. (Encourager les initiatives individuelles)
- Mettre en œuvre des procédures visant à minimiser la production de déchets, tels que :
  - Impression en mode économique (recto-verso, 4 pages par feuilles, papier recyclé, feuille de brouillon...),
  - Instaurer un message de dissuasion d'impression dans le courriel (ex : veuillez considérer votre responsabilité environnementale avant d'imprimer ce courriel),
  - Choisir ses matériaux de conception en fonction de leur impact sur l'environnement (cycle de vie...),
  - Optimiser les processus de production,
  - ...
- Choisir ses fournisseurs en fonction de leur engagement environnemental.
- Informer ses clients et sensibiliser ses contractants sur la philosophie de l'entreprise
- Instaurer et respecter de la procédure de tri sélectif mise en place l'ensemble du (des) site(s). Les déchets seront prioritairement dirigés vers des filières de recyclage, réutilisation, valorisation (éviter CET et incinération)
- Pour éviter de jeter des produits finis non commercialisable (défaut d'emballage, date de péremption...) **nom de l'entreprise** proposera ceux-ci au personnel de l'entreprise, aux ASBL, CPAS...
- Veiller au respect des installations collectives (salle de repos, cantine, aires de pique-nique...), la propreté du site, du parking et de ses alentours...
- Poursuivre continuellement des actions visant à l'amélioration des performances environnementales de l'entreprise
- ...

### La direction

## Charte Environnementale – Exemple n°2

La protection de l'environnement fait partie intégrante de la politique industrielle et de produit de **nom de l'entreprise**.

La politique environnementale de **nom de l'entreprise** s'articule autour des principes suivants :

- Mieux vaut prévenir que guérir ;
- Une amélioration continue des performances environnementales pose les bases d'un développement durable ;
- La conception des produits tient compte de l'effet environnemental global du produit ;
- Une démarche volontaire de communication ouverte avec les autorités et tous les groupes sociaux est nécessaire.

Selon ces principes, **nom de l'entreprise** s'engage à respecter l'environnement dans chacune de ses actions et à tous les niveaux de son organisation.

Par une formation adéquate de tout le personnel, **nom de l'entreprise** s'efforce de diriger ses activités industrielles et commerciales de manière à ce que la qualité de l'environnement soit, aujourd'hui et à l'avenir, préservée.

En adoptant une planification et des procédures de gestion environnementale conforme aux exigences de la norme ISO 14001, **nom de l'entreprise** encourage l'évaluation de la performance environnementale globale et l'utilisation rationnelle de l'énergie, lors de l'introduction de nouveaux processus, produits ou emballages.

**nom de l'entreprise** encourage également le recyclage de ses produits à la fin de leur vie utile et fournira, à cet égard, les informations nécessaires concernant ses produits.

Enfin, **nom de l'entreprise** s'engage à respecter toutes les lois et règlements environnementaux applicables et met l'accent sur l'importance d'une coopération avec les organismes gouvernementaux et d'une transparence vis-à-vis de toutes les parties intéressées.

Cet engagement est garanti par une évaluation périodique du management environnemental et par la mise au point d'un programme opérationnel d'amélioration permettant de définir des objectifs précis, de fixer les responsabilités, de répartir les moyens et de contrôler les progrès. Il est formalisé par la publication d'un manuel environnemental qui est mis à la disposition du public et de toutes les parties intéressées.

### La direction

## AUTRES EXEMPLES:

---

<http://www.fevia.be/UPLOADS/documenten/11605/Milieuhandvest%20NL%20+%20FR%20%28laatste%20versie%29.pdf>

<http://www.hauts-sarts.be/fichiers/charte.pdf>

[http://www.canon.lu/Images/Belgium%20FR%20HIRES%200504\\_tcm41-375421.pdf](http://www.canon.lu/Images/Belgium%20FR%20HIRES%200504_tcm41-375421.pdf)

[http://www.accor.com/fileadmin/user\\_upload/Contenus\\_Accor/Developpement\\_Durable/pdf/FR/FR\\_Environnement\\_de\\_l\\_hotelier\\_Accor\\_Poster\\_collaborateurs.pdf](http://www.accor.com/fileadmin/user_upload/Contenus_Accor/Developpement_Durable/pdf/FR/FR_Environnement_de_l_hotelier_Accor_Poster_collaborateurs.pdf)

[http://www.charte.unicem.fr/data/78320-Document\\_officiel\\_de\\_la\\_Charte.pdf](http://www.charte.unicem.fr/data/78320-Document_officiel_de_la_Charte.pdf)



Document réalisé par :



**Union Wallonne des Entreprises**

Conseillers en environnement

Chemin du Stockoy 3

B-1300 WAVRE

Tél: 010/47.19.43

[www.environnement-entreprise.be](http://www.environnement-entreprise.be)

[conseillers@uwe.be](mailto:conseillers@uwe.be)